

question inscrite au *Feuilleton*, qui a été transformée en ordre de dépôt de document. J'aimerais que le ministre nous dise si l'on a envisagé ce problème, dans l'éventualité de la construction du barrage High Arrow. L'ingénieur qui m'a conduit sur les lieux m'a dit qu'il n'était pas possible de surélever le pont, car c'est un pont suspendu. Je ne m'y connais pas du tout. Il a parlé également du pont du Pacifique-Canadien et du pont routier actuel, qu'il faudrait remplacer. Soit dit en passant, j'ai une photo aérienne prise par un de mes amis qui s'intéresse au projet et qui a nolisé un petit avion à cette fin. Je vais l'envoyer au ministre, car elle l'intéressera ainsi que son sous-ministre.

Le ministre voudrait-il nous dire si ce problème a été examiné et si c'est vrai que le pont de la route transcanadienne qui est presque terminé et que le gouvernement fédéral a défrayé à 50 p. 100, je crois, sera désaffecté au cas où le barrage High Arrow serait aménagé; que faudrait-il faire pour corriger la situation?

L'hon. M. Walker: Nous cherchons pour le député de Kootenay-Ouest des renseignements qui ne sont pas encore prêts. Je dois dire cependant que la construction d'une seconde route transcanadienne ressortit à la politique gouvernementale et on ne l'a pas envisagée. Je le répète, le premier ministre estime qu'il faut terminer la première route transcanadienne avant d'envisager un projet semblable. La première route transcanadienne coûte beaucoup. Par conséquent, il faut répondre non au député, qui demande si nous avons songé à une deuxième route transcanadienne. Nous ne l'avons pas fait.

M. Herridge: Je n'ai pas entendu les dernières phrases du ministre. Le pont en question fait partie de la route transcanadienne actuelle. Je comprends parfaitement que nous devions finir la première, tout d'abord, mais on m'a parlé de soulever la question.

L'hon. M. Walker: Très bien. Quant à la question du député concernant le pont de la route transcanadienne, je crois qu'une question à ce propos figure dans le *Feuilleton* à son nom. Toutefois, la réponse ne sera pas prête avant quelques jours.

M. Howard: Monsieur le président, je dois signaler que je ne suis pas tout à fait d'accord avec mon collègue de Kootenay-Ouest et j'espère que sa voix persuasive et ses manières aimables n'influenceront pas trop le ministre en ce qui concerne la construction d'une deuxième route transcanadienne. Nous pensons toujours que la partie sud de la Colombie-Britannique, tout comme les autres provinces le pensent probablement de leurs régions situées au sud, près de la frontière, reçoit la part du lion en matière de service

alors que les gens du nord doivent se débrouiller tant bien que mal avec les miettes.

A plusieurs reprises, j'ai parlé de la construction d'une deuxième route transcanadienne et j'ai recommandé en termes généraux le trajet qu'elle devrait emprunter. J'espère que le ministre accordera beaucoup d'attention à la région située entre Prince Rupert, Prince George et Jasper, et qu'il jugera que c'est là que devrait passer la deuxième route transcanadienne. Bien que le député de Kootenay-Ouest puisse en être assez étonné, je suis sûr que ce tracé serait beaucoup plus acceptable pour la population du Nord de la province, qui en profiterait plus que d'une prétendue deuxième route transcanadienne passant dans la partie sud.

Blague à part, il s'agit d'une question très sérieuse qui préoccupe au plus haut point les gens qui vivent dans le Nord de la Colombie-Britannique, autant j'en suis sûr que les gens qui vivent dans le Nord des autres provinces. Pour les déplacements est-ouest, le manque de routes nous nuit quelque peu. Le ministre connaît assez bien, je pense, notre ministre provincial de la Voirie, et il communique régulièrement avec lui; il doit donc savoir que ce monsieur se vante constamment de la somme d'argent qu'on affecte à la construction des routes chaque année et chaque jour de l'année dans notre province. Il n'en reste pas moins, cependant, que la route n° 16, dans la partie nord de la Colombie-Britannique, n'est pas convenable. Il reste toujours qu'il n'y a pas de route directe est-ouest entre Prince George et Jasper, en Alberta, et il semblerait logique d'aménager une route dans cette partie de la province, aux termes d'un accord semblable à celui qui existe présentement à l'égard de la route transcanadienne.

Je ne partage pas l'avis du député de Kootenay-Ouest, ni du premier ministre ni d'autres qui prétendent que nous devons terminer la présente route transcanadienne avant d'en commencer une autre. A cet égard, je vais parler brièvement, comme je l'ai fait plus tôt, du rapport relatif à l'application de la loi sur la route transcanadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1960. Le rapport révèle que la Saskatchewan a parachevé son tronçon de la route transcanadienne. La province d'Alberta n'a plus que quatre milles de voie à asphalter pour terminer le sien. Le Manitoba n'en a plus que huit à parachever et, comme je l'ai dit, il en reste encore 152 milles à terminer en Colombie-Britannique. J'ignore si l'on a achevé le pont d'Hillsborough dans l'Île du Prince-Édouard; quoi qu'il en soit, l'Île du Prince-Édouard est une autre province qui a presque terminé son tronçon de la route transcanadienne.

[M. Herridge.]